



Rapport d'activité 2014

www.scap.lu

Table des matières

- I. Présentation du SCAP – *Service de Consultation et d'Aide pour troubles de l'Attention, de la Perception et du développement Psychomoteur*
 - a. Missions
 - b. Le Conseil d'administration du LAP - *Lëtzebuenger Aktiounskrees Psychomotorik asbl.*
 - c. Le personnel
 - d. Le budget
- II. L'offre
 - a. La demande en 2014
 - b. Les prises en charges proposées
 - c. La sensibilisation
- III. Le travail en réseau
- IV. Le développement qualitatif
- V. Les projets pour 2015

I. Présentation du SCAP – Service de Consultation et d'Aide pour troubles de l'Attention, de la Perception et du développement Psychomoteur

a. Missions

Depuis 1991, le SCAP offre des prises en charges ambulatoires aux enfants et adolescents entre 4 et 18 ans, présentant des troubles de la perception, de la psychomotricité et/ou un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH / TDA). Ces enfants et adolescents sont scolarisés dans des écoles, dites « normales », publiques ou privées, ou bien au Centre de Logopédie. Le Service, géré par le *Lëtzebuurger Aktiounskrees Psychomotorik asbl.*, est soutenu par l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg sous forme d'une convention avec le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Le site principal du SCAP se trouve dans le bâtiment de l'Institut pour Infirmes Moteurs Cérébraux (IMC) à Strassen. L'antenne du Nord est située au site du SISPOLO à Hosingen.

En complémentarité aux offres de l'enseignement fondamental et secondaire ainsi que de l'Education différenciée, l'équipe du SCAP est chargée à offrir à sa population cible des prises en charges spécialisées et multimodales, caractérisées par une approche multiprofessionnelle mettant en réseau tous les acteurs associés.

Les enfants et adolescents sont signalés par les parents, sur conseil des enseignants (écoles fondamentales et secondaires, publiques et privées), des médecins, d'autres professionnels et services, de l'association « Treffpunkt ADHS asbl. » ou d'autres associations suite à des difficultés scolaires, des troubles du comportement et de l'attention, de troubles perceptifs et psychomoteurs. Ces enfants et adolescents présentent une intelligence normale, voire élevée. Ils fréquentent l'enseignement normal et risquent souvent d'être désintégrés de cet enseignement à cause de leurs difficultés d'attention et de comportement.

Le travail du SCAP consiste notamment à :

- offrir des séances de consultation et d'orientation aux parents d'enfants en difficultés dans les domaines cités ci-dessus
- établir des bilans de pédagogie spécialisée sur la base d'anamnèses approfondies, de séances de diagnostic et d'échanges avec tous les professionnels concernés
- établir des plans de prise en charge individualisés
- proposer des prises en charge multimodales individuelles et en groupe aux enfants nécessitant des aides très spécifiques suite à leurs troubles complexes
- garantir que le service soit doté d'une équipe multiprofessionnelle, hautement spécialisée et formée dans le domaine de la psychomotricité, de l'intégration sensorielle et du TDA/TDAH avec les comorbidités y relatives
- dans le souci de garantir une prise en charge multimodale, il s'agit de travailler en réseau avec les médecins traitants et particulièrement avec les médecins consultants de l'équipe multidisciplinaire du SCAP
- maintenir un travail en réseau constructif avec les professionnels du domaine scolaire et socio-éducatif

- proposer des consultations de psychoéducation aux parents, enseignants et éducateurs
- proposer des formations et/ou supervisions aux enseignants, éducateurs et autres
- proposer une bibliothèque spécialisée au grand public

b. Le Conseil d'Administration du LAP - Lëtzebuenger Aktiounskrees Psychomotorik asbl.

Le service SCAP est géré par le Conseil d'Administration du *Lëtzebuenger Aktiounskrees Psychomotorik asbl.*

| | |
|-------------------------------|----------------------------|
| Président fondateur honoraire | M. Gabriel DEIBENER |
| Présidente | Mme Suzette EVERLING |
| Vice-président | M. Gérard LOUIS |
| Secrétaire | Mme Romaine THEISEN |
| Caissière | Mme Jessica CASANOVA |
| Membre | Me Jean-Marie BAULER |
| Membre | Dr. Pierre MARMANN |
| Membre | Dr. Robert THILL-HEUSBOURG |

c. Le personnel

Direction

- Mme Catherine MANGEN, institutrice et pédagogue curative (MA), 30hrs
- Mme Eva BODENRÖDER, pédagogue curative dipl., 20hrs

Administration

- M. Mike ANDERSEN , secrétaire, 40hrs
- Mme Sonia SCOLASTICI, secrétaire, 22hrs

Equipe pédagogique

- Mme Rebecca BAUMANN, pédagogue (MA), 24hrs *
- Mme Eva BODENRÖDER, pédagogue curative dipl., 20hrs
- Mme Catherine MANGEN, institutrice et pédagogue curative (MA), 10hrs
- Mme Isabelle RISS, pédagogue dipl., 36hrs
- Mme Jennifer SEIL, pédagogue dipl., 40hrs

Equipe psychologique

- Mme Julia KOCK, psychologue dipl., 30hrs
- Mme Jessica KÖSTEL, psychologue dipl., 20hrs *
- M. Gérard LOUIS, psychologue dipl., 12hrs
- Mme Michèle REINHARDT, psychologue dipl., 20hrs

Equipe para-médicale

- Mme Nicole BANGERT, ergothérapeute, thérapeute d'apprentissage, 24hrs
- Mme Jutta BONGARTS, ergothérapeute, 32hrs *
- Mme Melanie EWERZ, ergothérapeute (BA), 20hrs
- Mme Tina FABER, orthophoniste dipl., 16hrs
- Mme Julie KIPGEN, psychomotricienne dipl., 32hrs
- Mme Florence KLEER, orthophoniste dipl., 40hrs *
- Mme Marguerite KOPPE, institutrice et motologue dipl., 30hrs
- Mme Ilona SCHEER, ergothérapeute, 11hrs

(*) personnel travaillant une journée par semaine à l'antenne du Nord à Hosingen

Médecins consultants, membres de l'équipe multidisciplinaire

- Dr. Dominique BERTHOLDT, pédiatre (consultations au SCAP)
- Dr. Oliver DECKER, pédiatre
- Dr. Torsten LEHNERT, pédopsychiatre
- Dr. Alexander MARCUS, pédopsychiatre (consultations au SCAP)
- Dr. Pierre MARMANN, médecin ORL
- Dr. Sigita PARULIENE, ophtalmologue
- Dr. Robert THILL-HEUSBOURG, neurologue

Le personnel du SCAP a organisé hebdomadairement des **réunions internes**. Il s'agissait d'une réunion pédagogique, d'une réunion thérapeutique, d'une réunion psychologique, d'une réunion de l'administration (1 heure par semaine) et d'une réunion de l'équipe entière (2 heures par semaine). Elles servaient à l'organisation des différents domaines, à des discussions plus spécifiques concernant les enfants / adolescents vus au SCAP et à une supervision des contenus de travail respectifs.

Trimestriellement avait lieu une **réunion de l'équipe multidisciplinaire**. Lors de ces réunions de deux heures, le personnel du SCAP était obligatoirement présent et s'ajoutaient les médecins consultants du SCAP (pédopsychiatres, neurologues, pédiatres, neuro-pédiatres, ophtalmologues, oto-rhino-laryngologistes). Il s'agissait de discuter et d'analyser avec un regard multidisciplinaire des patients communs, d'élaborer un plan de prise en charge commun et de s'échanger quant à l'évolution des enfants pris en charge. Une heure de formation interne ou d'échange avec des professionnels externes à l'équipe avait également eu lieu.

d. Le budget

Les recettes du service consistent en des contributions financières provenant du budget des recettes et dépenses de l'Etat. Les crédits nécessaires à cet effet sont inscrits au budget du ministère de l'Education Nationale.

Le LAP a reçu, pour son service SCAP, de l'Etat, pour couvrir ses frais de personnel ainsi que ses frais généraux, une participation financière de 660.000€ pour l'année 2014. Comme cette subvention ne suffit pas à couvrir les dépenses, les recettes sont également constituées d'apports fournis par les parents qui paient une participation aux frais de 20 € pour chaque séance (sur demande un tarif social est possible). En 2014 le SCAP a fait une perte de 14.347,78€.

II. L'offre

a. La demande et les nouvelles admissions en 2014

237 parents ou tuteurs légaux se sont adressés pour la première fois au SCAP en 2014. Cette demande se trouve dans la moyenne des dernières années (220-320 demandes/année). Après avoir introduit leur demande d'admission, les demandeurs sont invités à un premier rendez-vous de consultation (appelé *Clearing*) chez un(e) pédagogue / pédagogue curatif. Par la suite, si nécessaire, un(e) psychologue établit un profil intellectuel de l'enfant concerné. Cette première impression de l'enfant permet à évaluer, si l'offre ambulatoire du SCAP serait adéquate ou bien s'il faudrait accompagner les parents vers un service/une aide plus appropriée. Le profil intellectuel peut, par la suite, servir aux médecins spécialistes pendant leur processus de diagnostic différentiel. Les enfants ou adolescents présentant un TDAH/TDA sévère avec un comportement agressif/oppositionnel ou avec de graves comorbidités sont orientés vers une pédopsychiatrie, afin de permettre une observation plus objective en dehors du milieu familial et un plan thérapeutique plus adapté à la problématique.

Les parents / tuteurs légaux de 79 enfants ont décidé en 2014 de mettre leur enfant sur la liste d'attente. En 2014, au total 196 enfants des années précédentes ont été suivis régulièrement par le SCAP. Ces enfants ont profité de 264 suivis individuels différents (thérapies individuelles et consultations pour parents).

- 58 de ces 196 enfants étaient des filles et 138 étaient des garçons.
- 14 enfants suivis par le SCAP étaient scolarisés au Centre de Logopédie.
- Les adolescents (enfants à partir de 12 ans), pris en charge sans devoir passer par une liste d'attente, représentaient au moins 25 des 196 enfants.

La majorité de la population du SCAP est donc clairement constituée de garçons de l'enseignement fondamental.

A l'antenne du Nord, qui se trouve au site du SISPOLO à Hosingen, les professionnels du SCAP ont suivi 56 enfants et familles dont 10 nouvelles inscriptions de 2014.

b. Les prises en charges proposées

Pendant la période d'attente les **parents/tuteurs légaux ont été invités à renforcer leurs compétences éducatives** en participant à un groupe de parents qu'offraient les pédagogues et psychologues du SCAP (5 séances de 120 minutes, suivies selon le besoin de séances individuelles). Des consultations individuelles pour parents, tuteurs légaux, foyers, écoles et maisons relais ont également été proposées. Ainsi l'environnement social de l'enfant était renforcé dans la gestion quotidienne des difficultés.

Dès que les enfants et adolescents ont été admis au SCAP, le premier rendez-vous avec les parents servait à l'anamnèse sur base de questionnaires remplis par les parents. Des renseignements supplémentaires ont été pris auprès des professionnels et des services ayant déjà pris en charge cet enfant.

L'anamnèse était faite par un(e) pédagogue / pédagogue curatif qui restait ensuite le responsable du dossier de l'enfant (appelé *case manager*). Cette anamnèse peut prendre 1 - 2 heures, selon la complexité de la situation. Par la suite, le/la pédagogue / pédagogue curative voit l'enfant pendant 3 à 4 séances de diagnostic et d'observation. Sur la base de toutes ces informations récoltées, il/elle établit **le rapport de pédagogie spécialisée avec la proposition d'un plan de prise en charge**. Ce rapport sert de base de travail à nos psychologues, nos thérapeutes et aux médecins. Si les parents l'acceptent, le bilan est également présenté à l'enseignant et éventuellement à d'autres professionnels concernés. En 2014, 75 rapports de ce type ont été rédigés.

Le concept de la **prise en charge multimodale** des troubles auxquels le SCAP est confronté se retrouve toujours dans nos propositions de prise en charge. Ces plans peuvent comporter les éléments suivants :

- Etablissement de **programmes d'aide individualisée** sur base du dossier qui est d'un côté appliqué au SCAP et de l'autre côté, si possible, appliqué en classe par le titulaire.
- **Consultations et psychoéducations individuelles** pour les enfants et adolescents et leurs parents ou tuteurs légaux.
- **Observation et consultation en classe** si nécessaire.
- Avec accord des parents/tuteurs légaux, **collaboration et suivi régulier avec l'inspectorat de l'enseignement fondamental, les équipes multiprofessionnelles, les SPOS des Lycées, le CPOS etc.**
- **Collaboration avec les médecins traitants et responsables du diagnostic médical** dans les domaines pédopsychiatriques, pédiatriques, neurologiques, ophtalmologiques et de l'oto-rhino-laryngologie.
- Echanges au niveau de **réunions multidisciplinaires** entre l'équipe du SCAP & les médecins consultants se déroulant une fois par trimestre scolaire.
- **Prises en charge individuelles** par les membres de l'équipe à savoir :
 - Prises en charge **ergothérapeutiques ou motologiques** : établissement d'un diagnostic thérapeutique et travail au niveau de l'intégration sensorielle, de la coordination, de la posture/ du tonus, de la graphomotricité etc.)
En 2014 : 1182 séances.

- Prises en charge de **rééducation psychomotrice** (établissement d'un bilan psychomoteur et travail au niveau de la coordination, du schéma corporel, de la latéralité, de la graphomotricité, de l'orientation spatio-temporelle etc.)
En 2014 : 900 séances.
- Prises en charge **orthophoniques** (établissement d'un bilan psycholinguistique et travail au niveau du langage expressif et réceptif ainsi que mathématique)
En 2014 : 993 séances.
- Prises en charge de **thérapie de l'apprentissage** (établissement d'un diagnostic thérapeutique et travail au niveau des stratégies d'apprentissage, des compétences scolaires etc.)
En 2014 : 111 séances.
- Prises en charge **psychologiques** (établissement d'un diagnostic psychologique et travail au niveau des comorbidités du TDA/TDAH à savoir les angoisses, les obsessions, l'estime de soi, les compétences sociales, l'organisation etc. et training par neurofeedback)
En 2014 : 506 séances psychologiques et 50 séances de neurofeedback (entraînement proposé depuis septembre 2012 visant à améliorer la concentration - par un EEG l'entraînement cérébral est facilité grâce au retour visuel sur écran).
- **Prises en charge hebdomadaires en groupe** à savoir :
 - **Groupe de psychomotricité**, pour développer la psychomotricité, la perception, les compétences sociales et favoriser la participation active et adaptée en groupe.
 - **Groupe pour adolescents**, dont l'objectif est de développer les compétences socio-émotionnelles, de vivre des expériences positives, de s'échanger avec d'autres jeunes et de mieux comprendre ses difficultés par la psychoéducation, de chercher des stratégies adaptées pour mieux gérer leurs comportements et leurs conflits.
 - **Groupe « Training der Sozialkompetenzen »** pour développer l'interaction, la communication, l'écoute, le respect des règles, le savoir attendre, etc.
 - **Groupe « Attentioner »**, qui a comme but de développer l'attention sélective, de trouver des stratégies adaptées et de favoriser la gestion des frustrations. Ce programme d'entraînement se compose de 15 unités.
 - **Groupe « Lerntricks und Arbeitstrategien »** pour adolescents qui apprennent à s'organiser et à appliquer, de manière systématique, différentes stratégies d'apprentissage.
 - **Groupe « Lese- Rechtschreibgruppe »** qui vise à approfondir et automatiser en groupe les compétences langagières travaillées précédemment pendant une prise en charge individuelle.

En 2014, tous ces groupes ont été organisés hebdomadairement durant les mardis ou jeudis après-midi pour 60 à 90 minutes, ce qui correspondait à 155 séances prestées. Ils étaient composés de 2 à 8 enfants par groupe et organisés par 2 professionnels. En tout, en 2014, 59 enfants ont profité de ces offres en groupe. Pour chaque groupe, les parents/tuteurs légaux ont été invités avant, pendant et après l'intervention à des entretiens et ils ont reçu un rapport final résumant l'évolution de leur enfant dans le groupe.

Quelques chiffres de 2014 :

- 5433 séances en contact direct avec les enfants, leurs parents ou les autres professionnels concernés
- 852 entretiens avec les parents
- 219 rendez-vous avec des enseignants, dans les écoles ou pour des réunions des Commissions d'Inclusion Scolaire (CIS)

c. La sensibilisation

Outre les consultations individuelles pour parents, tuteurs légaux, enseignants, éducateurs et pour d'autres personnes concernées, le SCAP a joué un rôle actif dans la sensibilisation du grand public au sujet du TDA/TDAH.

- La direction du SCAP a participé mensuellement aux réunions du comité de la plateforme « **Treffpunkt ADHS asbl.** », réunissant les professionnels et associations s'engageant dans le domaine des troubles déficitaires de l'attention.
- Deux représentants du SCAP ont participé à la **journée de sensibilisation et d'information dans le cadre de la quinzaine de sensibilisation autour des besoins spécifiques de la Ville de Luxembourg** le 3 mai 2014.
- La **bibliothèque spécialisée du LAP/SCAP** est ouverte au grand public (domaines spécifiques : TDA(H), psychomotricité, perception, troubles de l'apprentissage, éducation...). En 2014 le personnel du SCAP l'a réaménagé et réapprovisionné avec des livres actuels qui peuvent être consultés sur place.
- La direction du SCAP et le conseil d'administration du LAP ont noué de nombreux **contacts avec des donateurs potentiels en présentant leur service** et en décrivant le manque de soutien pour les familles en question. Ainsi ils ont réussi à recevoir quelques dons grâce auxquels le déficit sera un peu moins important.
- Le SCAP acceptait 5 **stagiaires** au SCAP (études en psychologie, pédagogie, orthophonie et psychomotricité) et permet ainsi aux futurs jeunes professionnels une sensibilisation accrue aux besoins des enfants que nous accueillons dans notre service.

III. Le travail en réseau

En travaillant en réseau, le SCAP a essayé de transmettre ses compétences spécialisées aux autres professionnels du secteur et à garantir une collaboration étroite avec les collègues d'autres services ou institutions.

- La collaboration avec l'**Institut de Formation Continue** (IFC du SCRIPT) a engendré une offre de formations pour enseignants au sujet du TDAH
- Les enseignants, éducateurs, professeurs logopédiques et psychologues du **Centre de Logopédie** étaient en échange journalier avec les professionnels du SCAP.

- L'équipe du SCAP a visité les collègues et les locaux de la « **maison de l'orientation** » afin de pouvoir mieux orienter et conseiller les parents et adolescents à la recherche d'une formation ou d'un emploi adapté.
- Deux collègues du **centre psychothérapeutique de jour « Andalé »** de Dudelange ont présenté leur centre à l'équipe du SCAP.
- La direction du SCAP a invité le président et la juriste de l'« **Ombudscomité fir d'Rechter vum Kand** » pour leur présenter le service et leur décrire les difficultés auxquelles les familles concernées sont confrontées quotidiennement.
- Une délégation de pédagogues et pédagogues curatifs s'est rendue à Bonn pour une **observation et visite d'une journée à l'école privée « HEBO »** et y suivre une formation.
- La directrice a représenté le SCAP au **Colloque International de Langue Française sur le TDA/H** du 1^{er} au 2 juillet 2014 à Bordeaux.
- Dans le cadre des réunions trimestrielles de **l'équipe multidisciplinaire** du SCAP, un pédopsychiatre et le président du Conseil Supérieur des Personnes Handicapées étaient invités à participer à des échanges.
- Un échange étroit avec d'autres services avait entre autres lieu :
 - le Service de rééducation précoce (SRP)
 - le SIPO
 - le Projet d'Action en Milieu Ouvert (PAMO) de la « Fondation Kannerschlass »
 - le service « Families First » de la Croix Rouge
 - le service FARE de l'Institut St.Joseph
 - l'Office National de l'Enfance (ONE)
 - le Service Central d'Assistance Sociale (SCAS)

IV. **Le développement qualitatif**

L'objectif annuel principal, défini par l'équipe du SCAP, était de faire progresser le développement qualitatif du service. Le chemin entrepris depuis 2013 sera également encore poursuivi en 2015.

- **L'équipe de la direction** était accompagnée ponctuellement par des **séances de supervision**.
- Le personnel suit des **formations continues** obligatoires au niveau de la thérapie de l'intégration sensorielle, de la psychomotricité et du travail pédagogique/thérapeutique sur l'Airtramp. En 2014, ils ont tous participé à au moins deux journées supplémentaires de formation continue.
- Fin 2013 et début 2014 l'équipe entière du SCAP a participé pendant quatre matinées à une **supervision d'équipe** menée par un superviseur externe.

- Le 10 juin 2014 l'équipe du SCAP a publiquement présenté avec fierté son **concept pédagogique et thérapeutique** élaboré pendant une année avec l'aide professionnelle d'une conseillère d'organisation. Le même jour **S.A.R. Grande-Duchesse Maria Teresa a visité le service** et a pu s'assurer de la qualité des offres proposées et du besoin urgent que les parents expriment.
- En juillet 2014 l'équipe a organisée une **journée d'échange** pendant laquelle les collaborateurs ont revu et actualisé les programmes d'entraînement parentaux, échangé des méthodes thérapeutiques et créé un aperçu sur l'actualité scientifique autour du sujet du TDAH.
- Deux **groupes de travail** s'occupaient d'un côté de l'élaboration d'un **concept de psychoéducation** pour les parents et enfants de notre service et de l'autre côté à établir des **critères d'analyse, d'interprétation et d'orientation sur la base des tests psychométriques** établis par l'équipe psychologique.
- Fin 2014 le SCAP a continué sa démarche de développement qualité en lançant une phase d'une année scolaire consacrée à **l'amélioration et la description des processus de travail** à l'intérieur du service. Un groupe de travail a été créé qui est accompagné par une conseillère d'organisation externe. Ainsi l'équipe vise à améliorer les déroulements internes et à augmenter la qualité des services offerts aux familles.
- Le système informatique de gestion des patients a été entièrement adapté et sa manipulation facilitée.

V. Les projets pour 2015

L'année 2015 s'annonce laborieuse pour l'équipe du SCAP. Les projets suivants seront accomplis, respectivement abordés :

- Finalisation et lancement des **nouvelles procédures internes**
- **Formation continue interne** au sujet des fonctions exécutives
- **Offre de formation continue aux enseignants** de l'enseignement fondamental et secondaire en collaboration avec l'Institut de Formation Continue (IFC du SCRIPT), avec les lycées et les maisons relais/foyers scolaires en demande
- Prendre des mesures permettant de **garantir le financement** du service
- Une journée de « **teambuilding** »
- Récolter les fonds nécessaires pour réaliser le projet « **mur d'escalade** »